

Liste des destinataires

N/REF : BR/MJV/TB n°16.335
Affaire suivie par :
Marie Josette VALENTIN : 01.60.74.10.99
Tony BRUNEAU : 01.60.71.21.97

Objet : Modifications du PLU Fontainebleau Avon
P.J. : 1 CD

Courrier en recommandé avec AR

Madame, Monsieur,

Par arrêtés du Président datés du 12 mai 2016, la communauté de communes du pays de Fontainebleau a décidé de mettre à l'enquête deux procédures de modifications du Plan Local d'Urbanisme d'Avon et Fontainebleau au titre des articles L.153-41 à L 153-44 du code de l'urbanisme. Celles-ci concernent :

- la modification du règlement de la zone UDz liée à la ZAC des Yèbles de Changis à la gare d'Avon,
- la modification de la zone UCc pour la démolition et reconstruction d'une résidence de logements sociaux à Avon, rue du Viaduc.

L'enquête publique se tiendra du samedi 4 juin au mercredi 6 juillet prochain.

Conformément aux articles L. 153-16 et suivants du code de l'urbanisme, ces projets vous sont notifiés (copie CD ci-jointe) afin que vous puissiez émettre votre avis jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-présidente



Béatrice RUCHETON

